

Mardi 19 avril
2022

Le cahier syndical

Des nouvelles de votre syndicat

Édition 04

Olivier Bouchard

Congrès de la FEC-CSQ



La FEC s'affaire, depuis un petit moment déjà, à préparer son XXIIIe congrès triennal. Le thème de cette édition est : *Enseigner au collégial en 2022*. Quels sont les impacts sur notre profession des récentes crises (sanitaire et environnementale, notamment) que nous avons traversées? Comment vivons-nous avec ce que plusieurs appellent la « transition numérique »? Notre capacité à nous mobiliser et nos pratiques dans les salles de classe se métamorphosent et c'est pour réfléchir à toutes ces questions que nous sommes conviés à ce congrès.

Outre les importantes discussions sur nos statuts et règlements, vous aurez également l'occasion de participer à des ateliers, de débattre avec vos collègues en provenance d'autres Cégeps, d'assister à des conférences et de « faire du social » lors des 5 à 7!

Le programme du congrès est varié et vous trouverez tous les détails à l'adresse suivante : <https://congresfec.lacsq.org/>

Le congrès aura lieu du 1^{er} au 3 juin à Rimouski. **Vous n'avez qu'à contacter l'un des membres de votre exécutif syndical si vous désirez y participer!**

Sur Facebook, vous pouvez nous trouver en cliquant sur le lien suivant : <https://www.facebook.com/SPECMatane>

Lien vers le site Internet du SPECM : <https://specm.org/>



Source de l'image : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3c/Headache_touching_forehead.jpg

Olivier Bouchard

Plusieurs têtes, un même front

Négociations 2023

L'une des questions fondamentales qui animent les habitants du monde sublunaire est : les centrales syndicales devraient-elles joindre leurs forces dans un front commun ou non? Si oui, faut-il le faire pour les matières sectorielles, intersectorielles ou les deux? Ce refrain sera familier à plusieurs d'entre vous!

Au début du mois d'avril, la CSQ (dont notre fédération fait partie), la CSN et la FTQ ont annoncé un front commun en vue des prochaines négociations dans le secteur public. Dans le communiqué de presse écrit conjointement par les trois centrales, on pouvait lire que « l'amélioration des conditions de travail et de pratique, l'attraction et la rétention du personnel et l'amélioration des conditions salariales » seraient au cœur des préoccupations de nos porte-parole. Ce sont des enjeux déjà soulevés par les membres et les consultations que nous menons en ce moment en témoignent assurément. Le mandat du front commun ne touche que les matières intersectorielles (régime salarial, régimes de retraite, régimes collectifs d'assurances, droits parentaux, disparités régionales et régime de congé avec solde), pour l'instant.

En contexte d'inflation et de pénurie de main-d'œuvre, exacerbé par les deux dernières années de pandémie, il apparaît judicieux de « parler d'une voix forte ». Les trois centrales représentent plus de 355 000 travailleurs, rappelons-le.

Quelques données

L'institut de la statistique du Québec rapportait récemment que « la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise affiche un retard de 9,4 % par rapport à celle de l'ensemble des autres salariés québécois travaillant dans les entreprises et organisations de 200 employés et plus » (Institut de la statistique du Québec, 2021). La majorité des travailleurs du secteur public se retrouvent en éducation, en santé et dans la fonction publique (Descurnings, 2022). La pandémie nous a démontré l'importance des secteurs de la santé et de l'éducation – mais nous le savions déjà, n'est-ce pas? Un « rattrapage salarial serait de mise, de même qu'un peu plus de soucis pour la précarité, la (sur)charge de travail et l'autonomie professionnelle.

Sources :

Descurnings, C. (2022). Le front commun est lancé pour les prochaines négociations du secteur public. *Le Devoir*.

Institut de la statistique du Québec. (2021-11-30). *Communiqués*. Récupéré sur <https://statistique.quebec.ca/>: <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqués/remuneration-globale-des-employes-de-ladministration-quebecoise-la-parite-avec-le-prive-mais-des-ecarts-avec-les-autres-secteurs-publics>